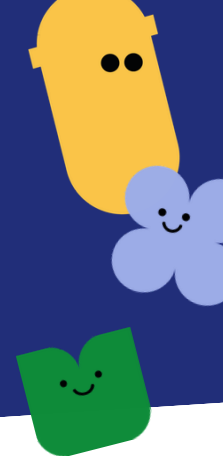


EN AVANT!

FÊTE DES DROITS DE L'ENFANT
ET DES JEUNES

APPEL À PROPOSITIONS POUR LES ÉVÉNEMENTS DE BRUXELLES & NAMUR



Rejoignez la programmation 2026 !

Le 20 novembre, c'est la **journée internationale des droits de l'enfant**. Depuis 2011, la Fédération Wallonie-Bruxelles célèbre cette journée à travers différents événements en Belgique francophone aux alentours de cette date, sous le nom d'**En Avant ! Fête des droits de l'enfant et des jeunes**.

[En savoir plus](#)

Cette fête est l'occasion de faire **découvrir de manière ludique** la **Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)** au plus grand nombre. C'est un événement unique, ni festival artistique, ni journée pédagogique : un événement qui fait la **promotion des droits de l'enfant** en proposant une programmation d'activités, d'animations et de spectacles de qualité. Il s'agit d'un événement 100% gratuit, pensé jusque dans les moindres détails dans l'esprit de la CIDE, s'adressant aux enfants et jeunes de 0 à 18 ans, et suivant quatre grandes valeurs : **cohérence, participation, mixité et durabilité**.

En 2026, deux grandes fêtes En Avant ! seront organisées :

- **Le 29 novembre à Bruxelles** (Flagey)
- **Le 6 décembre à Namur** (La Bourse)

À cela s'ajouteront de nombreux **projets locaux** qui, tout au long du mois de novembre et début décembre, célébreront les droits de l'enfant aux quatre coins de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Plus qu'un simple événement ponctuel, En Avant ! est un temps fort, à la fois l'aboutissement de projets participatifs menés avec des enfants et des jeunes, et un point de départ pour un engagement durable en faveur des droits de l'enfant.

Dans ce cadre, **nous recherchons des animations, ateliers, spectacles, expositions, jeux...** idéalement conçus et/ou animés par des enfants ou des jeunes eux-mêmes, à destination d'un public âgé de 0 à 18 ans.

CARACTÉRISTIQUES RECHERCHÉES

- **Votre proposition** : Elle doit consister en une activité destinée aux enfants et/ou aux jeunes. Pas de stand d'information ou de promotion, mais bien des animations interactives, ludiques et/ou éducatives.
- **Tranches d'âges** : Merci de préciser une ou deux tranches d'âge ciblées (successives), plutôt qu'une offre couvrant tous les publics. Les activités pour les 0-6 ans et les 14-18 ans sont particulièrement encouragées.
- **Participation** : Nous accordons une grande importance à la dimension participative. Les activités conçues et/ou animées avec des enfants et des jeunes sont fortement privilégiées.
- **Inclusivité** : Nous souhaitons développer des animations accessibles à tous les enfants, y compris en situation de handicap. La fête est entièrement gratuite pour pouvoir s'adresser à tous les publics.
- **Timing** : Les activités se déroulant « en continu » de 10h à 18h sont privilégiées, afin de limiter les contraintes logistiques et d'assurer une expérience fluide pour le public. Les intervenant·es s'engagent à être présent·es jusqu'à la fin de l'évènement.

INFOS PRATIQUES

- **L'installation** des activités se fera le jour de l'évènement (si une installation la veille est indispensable, merci de nous le signaler explicitement et la demande sera examinée). Montage à partir de **7h30** et démontage à partir de **18h**. Du matériel de base peut être mis à disposition (tables, chaises, électricité selon le lieu, accès à l'eau).
- **Aucun affichage** n'est autorisé sur les murs ou les vitres. Si nécessaire, merci de prévoir vos propres supports (ou de nous le signaler).
- L'évènement accueillera environ **1 000 enfants à Bruxelles** et **500 à Namur**, répartis sur différentes tranches d'âge.

Envie de rejoindre la programmation ?

- Nous vous invitons à soumettre votre proposition via le formulaire pour le **21 juin au plus tard**. Une réponse vous sera communiquée au plus tard le **1er septembre**.
- Vous pouvez postuler aux deux événements, en complétant les deux formulaires.
- Vous pouvez soumettre plusieurs propositions d'activités, en remplissant le formulaire plusieurs fois.

[FORMULAIRE BRUXELLES](#)

[FORMULAIRE NAMUR](#)

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les propositions seront sélectionnées par les organisateur·ice·s et les partenaires logistiques.

- La participation des enfants et des jeunes ;
- Le lien entre l'animation proposée et les droits de l'enfant ;
- L'originalité de l'animation proposée ;
- L'âge du public cible, le type d'activités proposées et la durée des animations ;
- La durabilité ;
- Les limites d'espace et financières. Le budget total dédié aux activités proposées pour les deux événements est d'environ 30 000 euros, répartis sur une soixantaine de propositions.

Pour toute question ou précision concernant le présent appel à propositions (timing, informations pratiques...), nous vous invitons à nous contacter :

Pour Bruxelles : guy.delsaut@badje.be

Pour Namur : marcelinedestordeur@lacode.be

Vous ne souhaitez pas proposer d'animation mais vous organisez ou connaissez un événement faisant la promotion des droits de l'enfant ?

N'hésitez pas à nous en faire part, nous sommes toujours preneur·euse·s de créer des synergies ! L'équipe d'En Avant ! peut soutenir votre initiative en l'intégrant à son réseau, en la relayant dans sa communication et en valorisant votre engagement. [En savoir plus ici.](#)

Vous ne souhaitez pas proposer d'animation mais désirez nous soutenir ?

Cette fête représente également un défi : être une fête accessible à tous les enfants et les jeunes de 0 à 18 ans ! Pour y parvenir, nous avons besoin de vous. Parlez de l'événement, sensibilisez aux droits de l'enfant et venez en profiter avec vos enfants ou ceux que vous accompagnez.



La fête **En Avant !** est coordonnée par l'**ASBL Badje** et la **Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant** (CODE) qui sont elles-mêmes supervisées par un Comité d'Accompagnement et épaulées par **Yellow Events**, chargé de la logistique et de l'aménagement.



[fete_en_avant](https://www.instagram.com/fete_en_avant)



[En avant/Fête des droits de l'enfant](https://www.facebook.com/Enavant/Fête-des-droits-de-l'enfant)

